

# MAIRIE DE MANTEYER

## SÉANCE DU 15 JUILLET 2025

DE-053-2025

Nombre de membres  
afférents au CM : ..... 11  
Nombre de membres en  
exercice ..... 10  
Nombre de membres  
présents ..... 07  
Nombre de membres qui  
ont pris part à la délib 09

Date de la convocation  
10/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

**Présents :** PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, LEVY Claude, PAUCHON Robert, LORIDON Pablito

**Absents excusés représenté:** LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Michel PONS)  
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

**Absent excusé :** FLEURY Simon

### Objet : Désignation d'un secrétaire de séance.

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale dispose qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. Nelly BETEILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 9 dont 2 pouvoirs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250715-053-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

M. PONS

